

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE CONSEIL DE SURVEILLANCE

À propos de Child Helpline International

Child Helpline International (CHI) est une organisation à impact collectif qui compte plus de 150 membres indépendants de lignes d'assistance aux enfants dans plus de 130 pays et territoires à travers le monde. Nous coordonnons les informations, les points de vue, les connaissances et les données de nos membres, et cette ressource exceptionnelle est utilisée pour aider et soutenir les systèmes de protection de l'enfance au niveau mondial, régional et national. Nous aidons ainsi nos membres à défendre les droits des enfants et des jeunes et à faire entendre leur voix.

Nous recherchons un nouveau président pour notre conseil de surveillance.

C'est une période passionnante et stratégique pour rejoindre CHI qui met en œuvre son plan stratégique pluriannuel (2025-2030). Les événements mondiaux continuent de mettre en évidence le rôle crucial que jouent les lignes d'assistance téléphonique pour enfants dans les systèmes de protection de l'enfance. En particulier, les données de CHI ont montré que les enfants et les jeunes se tournent de plus en plus vers les lignes d'assistance téléphonique pour enfants lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes de santé mentale.

En tant que réseau mondial, CHI s'efforce continuellement d'améliorer la qualité des réponses apportées aux enfants et aux jeunes qui ont besoin de protection, de soutien et d'orientation, et de défendre leurs droits. Nous nous engageons à faire en sorte que la voix des enfants et des jeunes soit entendue (), que leurs droits soient respectés () et qu'ils soient protégés de la violence et d'autres préjudices.

Position

En tant que conseiller de confiance du directeur exécutif et du conseil d'administration de CHI, et en présidant le conseil de surveillance de CHI, le président assurera la direction de CHI au moment où celle-ci entame sa nouvelle période stratégique (2025-2030).

Le président du conseil de surveillance soutiendra et appuiera le travail de CHI et assurera la gouvernance, la direction, la supervision et le soutien stratégique en matière de collecte de fonds. Il présidera le conseil de surveillance, qui se compose de membres nommés ayant des rôles fonctionnels, notamment un vice-président, un trésorier et un secrétaire. Il comprend également cinq représentants régionaux, qui sont des membres de CHI sélectionnés par leurs pairs dans chacune des régions géographiques dans lesquelles CHI travaille. Un comité de surveillance est une sous-section du conseil de surveillance qui



entretient des relations plus régulières avec le conseil d'administration de CHI, le président du conseil de surveillance étant le principal interlocuteur à cet égard.

Les responsabilités spécifiques comprennent

Leadership, gouvernance et supervision

- Être un conseiller de confiance pour le directeur exécutif et le conseil d'administration de l'ISC dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans annuels et des plans stratégiques pluriannuels de l'ISC.
- En tant qu'ambassadeur de l'organisation, le président du conseil de surveillance promeut CHI en utilisant ses réseaux personnels et externes pour défendre nos membres et les sensibiliser au rôle essentiel qu'ils jouent en donnant aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'exprimer sur toutes les questions qui les concernent.
- Représenter CHI lors d'événements liés au travail des lignes d'assistance aux enfants, parler en connaissance de cause des activités et des programmes de CHI, et maintenir et faire progresser sa position dans les domaines des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance.
- Examiner les résultats et les paramètres créés par la CHI pour évaluer son impact et tenir le conseil d'administration responsable de l'évaluation régulière de ses performances et de son efficacité à l'aide de ces paramètres.
- Coordonner l'évaluation annuelle des performances du directeur exécutif.
- Consulter périodiquement les membres du conseil de surveillance sur leur rôle et les aider à évaluer leurs performances.
- Planifier, présider et faciliter les réunions du conseil de surveillance et du comité de surveillance, l'assemblée générale de Child Helplines (qui se tient tous les trois ans), la consultation internationale de Child Helplines (qui se tient tous les trois ans) et, le cas échéant, d'autres consultations régionales et réunions de planification stratégique.
- Travailler en partenariat avec le directeur exécutif et le directoire pour veiller à ce que les résolutions du conseil de surveillance soient mises en œuvre.
- En tant que membre du conseil de surveillance, approuver le budget annuel de CHI, les rapports d'audit et les décisions commerciales importantes ; être informé de toutes les responsabilités légales et fiduciaires et les assumer.
- Garantir l'engagement de CHI en faveur d'un conseil de surveillance et d'un personnel diversifiés, reflétant les communautés desservies par CHI.
- Adhérer au cadre d'intégrité et aux principes "Do No Harm" : le président est chargé de faire respecter et de défendre le cadre d'intégrité et les principes "Do No Harm" de l'organisation. Il s'agit notamment de promouvoir activement la sensibilisation, l'adhésion et le respect de toutes les lignes directrices et politiques éthiques pertinentes auprès du personnel et des partenaires.

Collecte de fonds

- En collaboration avec le conseil d'administration de CHI, contribuer aux efforts visant à générer des recettes annuelles substantielles et à favoriser la santé financière globale de CHI.
- Identifier, qualifier, cultiver, solliciter et gérer les principaux donateurs individuels, les entreprises et/ou les fondations.



Mandat du conseil d'administration

Le président du conseil de surveillance aura un mandat de trois ans, renouvelable pour un mandat supplémentaire (soit six ans au maximum). Les réunions du conseil de surveillance se tiendront tous les six mois et celles du comité de surveillance tous les trimestres.

Qualifications

Il s'agit d'une opportunité extraordinaire pour une personne passionnée par la vision, la mission et les objectifs de CHI, de ses membres et de leurs bénéficiaires, et qui a fait ses preuves en tant que membre de différents conseils d'administration. Le président du conseil de surveillance aura acquis une stature de leader dans le monde des affaires, le gouvernement, la philanthropie ou le secteur à but non lucratif, et de préférence en s'impliquant activement dans les domaines des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance. Leurs réalisations leur permettront d'attirer d'autres membres du conseil bien qualifiés et très performants.

Les candidats idéaux auront le profil et l'expertise suivants :

- Vaste expérience professionnelle avec des réalisations significatives en matière de leadership exécutif dans les affaires, le gouvernement, la philanthropie ou le secteur à but non lucratif.
- Un engagement et une compréhension manifeste de la vision, de la mission et des objectifs de CHI, de préférence par le biais d'une participation active à la mise en place et/ou à la gestion d'un service national d'assistance téléphonique aux enfants, et/ou d'une participation active à un autre service ou organisation de défense des droits de l'enfant ou de protection de l'enfance.
- Participation active et reconnaissance personnelle de la promotion du respect et de la mise en œuvre des droits de l'enfant au niveau national, régional et/ou international.
- Excellentes compétences diplomatiques et affinité naturelle pour cultiver des relations et persuader, réunir, faciliter et établir un consensus entre diverses personnes et organisations.
- Un large réseau à leur disposition et la volonté d'utiliser ce réseau au profit de la CHI et de ses membres.
- Excellentes aptitudes à la communication écrite et orale, avec une affinité pour la prise de parole en public.
- Réussite avérée en tant que membre ou président d'un conseil d'administration d'une organisation à but non lucratif.
- Expérience de la construction d'une crédibilité au sein de la communauté des bailleurs de fonds qui s'est traduite par des dons importants à une organisation à but non lucratif.
- Qualités personnelles d'intégrité, de crédibilité, d'approche inclusive et de passion pour l'amélioration de la vie des membres de CHI et de leurs bénéficiaires.
- S'engager à protéger les enfants et les jeunes et ne tolérer aucune forme d'abus.

La participation au conseil de surveillance de CHI n'est pas rémunérée, à l'exception des frais raisonnables encourus, le cas échéant.



Chronologie

- Date de clôture des candidatures : **31 octobre 2024**
- **Entretiens : Novembre 2024**
- Vérification des références (nous vérifions les références dans le cadre du processus de sélection conformément à l'Inter-Agency Misconduct Disclosure Scheme et à une déclaration récente du casier judiciaire) : **Décembre 2024**
- La nomination officielle aura lieu le **1er janvier 2025**.

Comment postuler

Pour manifester votre intérêt pour cette opportunité, veuillez envoyer votre CV et une brève lettre de motivation (500 mots maximum) expliquant pourquoi vous souhaitez rejoindre Child Helpline International et en quoi votre expérience et votre expertise correspondent au poste à pourvoir à l'adresse people@childhelplineinternational.org.

Nous encourageons particulièrement les candidats du Sud à postuler, car nous valorisons la diversité des perspectives et des expériences dans notre travail.

Child Helpline International s'engage à créer un environnement diversifié et inclusif et à assurer l'égalité des chances. Tous les candidats qualifiés seront pris en considération pour un emploi sans distinction de race, d'ethnie, de religion, de sexe, d'identité ou d'expression sexuelle, d'orientation sexuelle, d'origine nationale, de génétique, de handicap ou d'âge.